

CHARTRE DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ POUR LA RECHERCHE D'ALTERNATIVES AUX MATIERES PLASTIQUES DANS NOS METIERS



La mer Méditerranée se transforme en un dangereux piège de plastique, avec des niveaux records de pollution qui mettent en danger les espèces marines et la santé humaine.

Les Entreprises de Propreté de la région sud-est (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon) s'emparent donc de ce sujet. En effet, leurs activités sont étroitement liées avec l'environnement, c'est en toute logique et en pleine conscience qu'elles vont s'inscrire dans une démarche vertueuse et proposer une alternative aux sacs poubelles en plastiques et autres contenants à leurs clients.

Les entreprises Corses seront les premières à expérimenter la démarche et seront pilotes dans le but d'étendre cette démarche par la suite.

Tous concernés, tous engagés contre le fléau de la pollution plastique !

Les entreprises de propreté de Corse s'engagent à :

- **Défi 1 : maîtrisez les enjeux de l'interdiction des sacs en plastique à usage unique**

Fabriqués en une seconde, et utilisés en moyenne 20 min, les sacs plastique à usage unique passent plus de temps dans une décharge, dans la nature ou à être traités pour être recyclés, dans le meilleur des cas. Il en est de même pour les sacs poubelles chez nos clients. Une durée d'utilisation courte et un impact environnementale fort.

- **Défi 2 : à ne plus utiliser de sacs en plastique pour les petits contenants (les 10 et 30 litres)**

- **Défi 3 : à utiliser des sacs biodégradables pour les gros contenants**

- **Défi 4 : à former leurs salariés aux nouvelles méthodes de travail**

Pour que les nouvelles méthodes de travail soient comprises et appliquées par tous, chaque entreprise s'engage à choisir un référent. Les référents après avoir suivi une formation RSE devront communiquer les nouvelles méthodes de travail au sein de leur entreprise et chez leurs clients.

- **Défi 5 : à communiquer et valoriser ce changement dans leurs entreprises et au-delà**

- **Défi 6 : à rendre possible le changement en fournissant des alternatives adaptées**

- **Défi 7 : à associer leurs clients et les encourager au changement**

Les référents seront porteurs du projet auprès des entreprises/clients et les accompagneront dans le changement.

- **Défi 8 : à accompagner leurs clients dans la recyclabilité des plastiques/papiers et à recycler et/ou remplacer les bidons de plastiques vides.**

- **Défi 9 : à mettre tout en œuvre pour éradiquer l'utilisation de plastique dans leur activité**

Pour répondre à tous ses défis les entreprises de propretés de Corse s'engage dans un programme d'accompagnement RSE.

Le monde de demain sera inévitablement confronté aux problèmes environnementaux. Les entreprises de propreté, directement liées à l'environnement au quotidien, auront un rôle important à jouer.

La Fédération des entreprises de propreté mettra à disposition tous ses moyens et ses forces pour accompagner les entreprises du secteur vers cette transition vertueuse.

Bernard BODILIS
Président de la FEP SUD EST

S'engage à relever les défis et à les promouvoir au-delà de la branche :

